



## Cumul gratification de stage et indemnités chômage

Par **emilieb84**, le **02/08/2011** à **17:34**

Bonjour,

Je viens d'être licenciée, j'ai ouvert des droits aux allocations chômage. Suite à mon licenciement, j'ai monté un projet de formation pour me spécialiser dans mon domaine et monter en compétences. Je prévois donc de prendre des cours par correspondance avec un établissement privé. Celui-ci me délivrera une convention de stage. 3 entreprises sont prêtes à m'accueillir pour ce stage d'une durée de 6 mois. Ces stages ne sont pas rémunérés, mais il y a une obligation de gratification de l'ordre de 400€ du fait de la convention de stage.

J'aimerais savoir s'il est possible soit :

- 1) de cumuler gratification de stage + indemnités chômage
- 2) que les indemnités chômage couvrent la différence entre ce que je suis normalement sensée percevoir et la gratification de stage (par ex: si mon indemnité chômage s'élève à 1000€, ma gratification de stage est de 400€ pole emploi peut il me verser la différence soit 600€)

J'ai rdv avec mon conseiller pole emploi dans quelques jours et je suis très inquiète.

Merci pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **02/08/2011** à **17:42**

Il faut que le stage soit agréé par pole emploi sinon, vous risquez la radiation (vous ne serez plus disponible pour une recherche d'emploi, donc vous n'êtes plus chomeur)

Par **emilieb84**, le **02/08/2011** à **17:45**

Merci pour cette prompte réponse. Peux tu me dire comment ce stage peut être agréé par le pole emploi? Que cela signifie-t-il?  
Merci

Par **emilieb84**, le **10/08/2011** à **20:08**

Bonjour,

Réponse de pole emploi : "madame vous faites ce que vous voulez dans la mesure où vous restez disponible pour la recherche d'un emploi, nous on ne veut pas savoir que vous êtes en stage." Et en ce qui concerne les allocations chômage + gratification de stage le pole emploi me dit qu'il n'est pas nécessaire de déclarer ma gratification de stage.

Cela ne me semble pas très légal!!!

Avez vous un avis sur la question?

Merci